

Communiqué aux clubs

Point d'étape – mardi 21 juillet

Fermeture du serveur extraNat

Le serveur extraNat.fr fermera du 24 au 31 août inclus. Pour rappel, et en vue de répondre aux différentes remarques remontées aux services fédéraux, cette fermeture est nécessaire pour effectuer le nettoyage des bases de données mais aussi pour apporter des évolutions importantes : contrôle de l'honorabilité demandé par le Ministère des Sports, fusion d'individus déclarés plusieurs fois, possibilité de paiement des affiliations en plusieurs fois, rattachement des clubs de ligue...

Ayant lieu généralement la seconde semaine de septembre pour permettre une réouverture des affiliations au 16 septembre, le Comité Directeur de la Fédération a acté le 20 mars le début de la saison 2020-2021 au 1^{er} septembre 2020, pour calquer réellement cet exercice statutairement et réglementairement sur l'ouverture de la plupart des activités sportives des associations affiliées à la Fédération.

Si les licences 2019-2020 expireront à compter du 31 août 2020, l'assurance liée à ces dernières reste valable jusqu'au 15 septembre, ce qui n'entraînera aucune modification de droit pour les licenciés de la saison 2019-2020. Dans cette même optique de maintenir les droits de la licence en cours, les nageurs licenciés en 2019-2020 pourront s'engager sur les épreuves de Natation en eau libre jusqu'au 15 octobre 2020 inclus.

A cet effet, la plateforme eau libre, générant notamment la prise de licence « Eau Libre Promotionnelle », va être maintenue ouverte sur la plus grande période possible avec seulement une fermeture du samedi 29 août à 18h au mardi 1^{er} septembre matin. Des rapprochements manuels entre ces licences et extraNat-licences seront effectués en tant que de besoin.

Evolution de la réglementation liée au port du masque

A compter du lundi 20 juillet 2020, que ce soient les établissements sportifs couverts ou de plein air, le port du masque est obligatoire sauf pour la pratique d'activités sportives. Ces nouvelles dispositions concerneront donc principalement les encadrants, qui devront désormais, en lien avec le responsable de l'établissement se soumettre au port du masque permanent durant l'ensemble de l'exercice de leurs fonctions.

Pratiques d'eau libre

La tournée d'eau libre fédérale « EDF Aqua Challenge » lance sa saison à Embrun le weekend du 25-26 juillet. De nombreuses mesures visant à garantir la sécurité sanitaire des compétiteurs et des organisateurs ont été publiées le jeudi 4 juin et restent à ce jour la référence de l'équipe d'organisation. [Lire le document](#)

En lien avec les autorités publiques locales et en fonction des évolutions sanitaires, ces mesures pourront cependant faire l'objet d'adaptations d'une étape à une autre.